

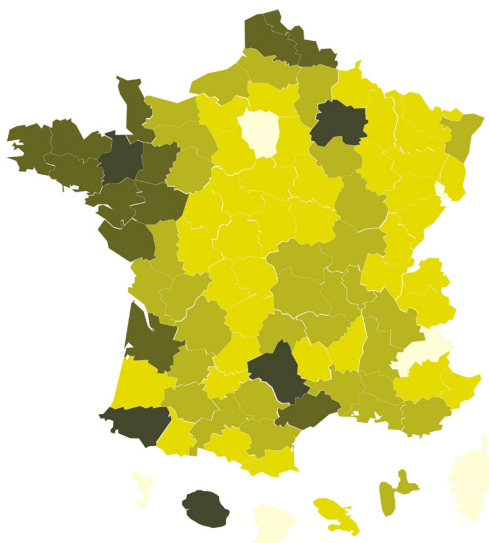
ACTIVITÉS 2021

VIVEA en quelques chiffres

Ce qu'il faut retenir

Chiffres clés*	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs	369 178	142 404	511 582
dont chef-fe-s d'exploitation	331 804	106 900	438 704
dont membres de la famille	5 673	18 664	24 337
dont aides familiaux	2 789	1 002	3 791
dont cotisants de solidarité	28 912	15 838	44 750
Nombre de bénéficiaires (Contributeurs ayant suivi au moins une formation)	92 000	25 000	117 000
Taux d'accès à la formation	24,5%	17,0%	22,7%
Nombre de stagiaires (Contributeurs participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)	132 000	41 000	173 000
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 490 000	576 000	2 066 000
Nombre de dossiers réalisés			26 323
Durée moyenne en heures (formations collectives)			12,8
Prix moyen de l'heure/stagiaire (formations collectives)			24,9€
Nombre moyen de stagiaires (formations collectives)			7,4
Montant financé total (VIVEA et cofinancements)			48,2 M€

- La durée moyenne des formations collectives reste stable par rapport à 2020 : 12,8 heures.
- Les formations de 1 et 2 jours représentent 79,8% des formations collectives.
- 23,1% des demandes individuelles concernent des formations de 5 jours et plus.



Répartition des contributeurs et contributrices

511 582 contributeurs-trices sont recensés-ées en 2021 soit -3,3% par rapport à 2020.

L'entrée de 30 431 nouveaux contributeurs ne compense pas les 47 966 sortants.

4 départements voient leur nombre de contributeur augmenter par rapport à 2020.

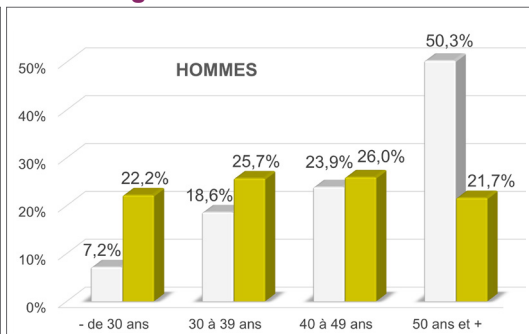
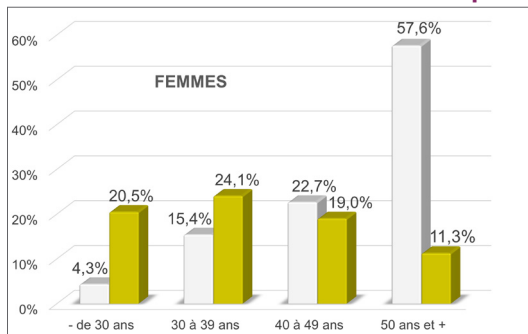
Cinq départements comptabilisent plus de 10 000 contributeurs-trices: la Maine, les Pyrénées-Atlantique, l'Aveyron, l'Ille-et-Vilaine et la Réunion.

■	10 001 à 11 968
■	7 501 à 10 000
■	5 001 à 7 500
■	2 501 à 5 000
■	115 à 2 500

ACCÈS À LA FORMATION

Par âge

Répartition des contributeur-trices et taux d'accès à la formation par tranche d'âge



Les femmes représentent 28% des contributeurs des contributeurs et près de 17% d'entre elles ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2021. Elles représentent 21% des bénéficiaires sur l'année.

Les hommes représentent 72% des contributeurs et plus de 24% d'entre eux ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2021. Ils représentent 79% des bénéficiaires sur l'année.

Par activité

Répartition des contributeurs et contributrices par activité

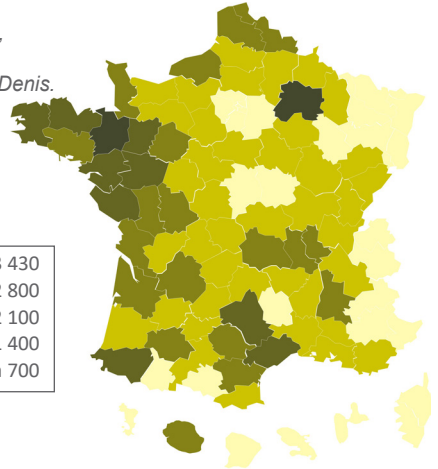
Activité principale	Hommes			Femmes		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture de céréales ; cultures industrielles	92 201	22 813	24,7%	34 299	4 417	12,9%
Élevage de bovins	85 238	23 194	27,2%	30 137	4 565	15,1%
Culture et élevage associés	31 957	9 214	28,8%	11 008	1 627	14,8%
Viticulture	33 775	10 889	32,2%	15 764	3 268	20,7%
Élevage d'ovins, caprins et équidés	19 826	4 264	21,5%	13 161	2 730	20,7%
Réalisation et entretien de plantations ornementales (paysagistes)	26 772	959	3,6%	1 597	41	2,6%
Culture de légumes ; maraîchage	15 979	3 591	22,5%	7 332	1 574	21,5%
Élevage de volailles	8 268	2 199	26,6%	4 244	737	17,4%
Culture fruitière	9 041	2 043	22,6%	4 286	683	15,9%
Services aux cultures productives - Entreprises travaux agricoles	11 412	2 429	21,3%	1 644	209	12,7%
Élevage de porcs	4 572	1 409	30,8%	1 546	245	15,9%
Horticulture ; pépinières	4 914	909	18,5%	2 421	387	16,0%
Élevage d'autres animaux	8 674	1 215	14,0%	7 894	833	10,5%
Exploitation forestière, services forestiers, sylviculture	5 316	367	6,9%	296	11	3,7%
Divers	11 233	5 005	44,6%	6 775	2 875	42,4%
Total	369 178	90 500	24,5%	142 404	24 203	17,0%

Les secteurs de l'élevage restent ceux qui affichent les meilleurs taux d'accès à la formation, avec les viticulteurs. Les céréaliers représentent 24,7% des contributeurs-trices de VIVEA et 21,5% d'entre eux-elles ont bénéficié d'au moins une formation en 2021.

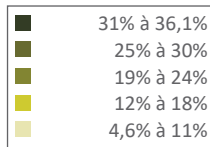
Par département

Nombre de bénéficiaires de formation par département

Les départements qui ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter de plus de 50% par rapport à 2020 sont : la Haute-Loire, le Lot et Garonne, la Seine-Maritime et la Seine-Saint-Denis.



Taux d'accès à la formation par département

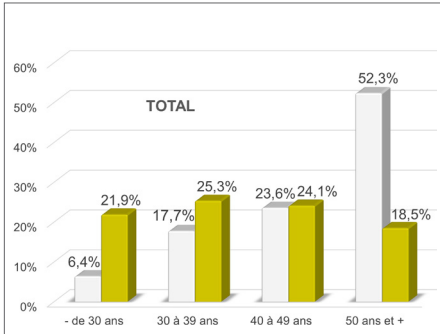


Le taux d'accès à la formation des contributeurs-trices VIVEA se situe à 22,7% en 2021 (contre 19,3% en 2020).

A noter que 43 départements ont un taux d'accès supérieur à cette moyenne nationale et que 23 d'entre eux ont un taux supérieur à 25%.

Seuls 9 départements ont un taux inférieur à 10%.

□ Contributeurs ■ Taux d'accès



En 2021, plus de 22% des contributeurs-trices auront bénéficié de formations financées par VIVEA. Les moins de 40 ans accèdent davantage à la formation avec 24,3% d'entre eux ayant bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2021. La demande de formation diminue proportionnellement avec l'âge. Les + de 50 ans représentent plus de la moitié des contributeurs mais sont proportionnellement moins à se former.

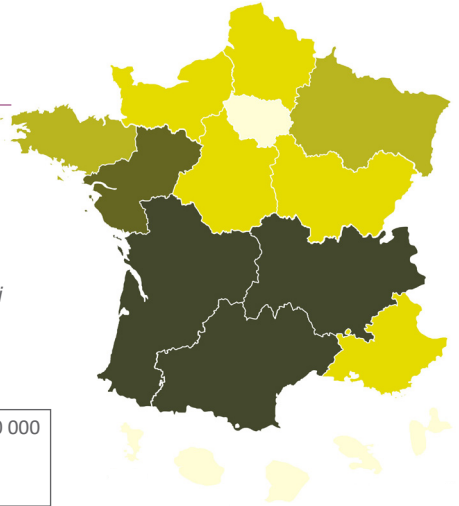
Total		
Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
24,7%	23,7%	21,5%
22,6%	24,2%	24,1%
8,4%	9,5%	25,2%
9,7%	12,3%	28,6%
6,4%	6,1%	21,2%
5,5%	0,9%	3,5%
4,6%	4,5%	22,2%
2,4%	2,6%	23,5%
2,6%	2,4%	20,4%
2,6%	2,3%	20,2%
1,2%	1,4%	27,0%
1,4%	1,1%	17,7%
3,2%	1,8%	12,4%
1,1%	0,3%	6,7%
3,5%	6,9%	43,8%
100%	100%	22,7%

NOMBRE D'HEURES STAGIAIRES

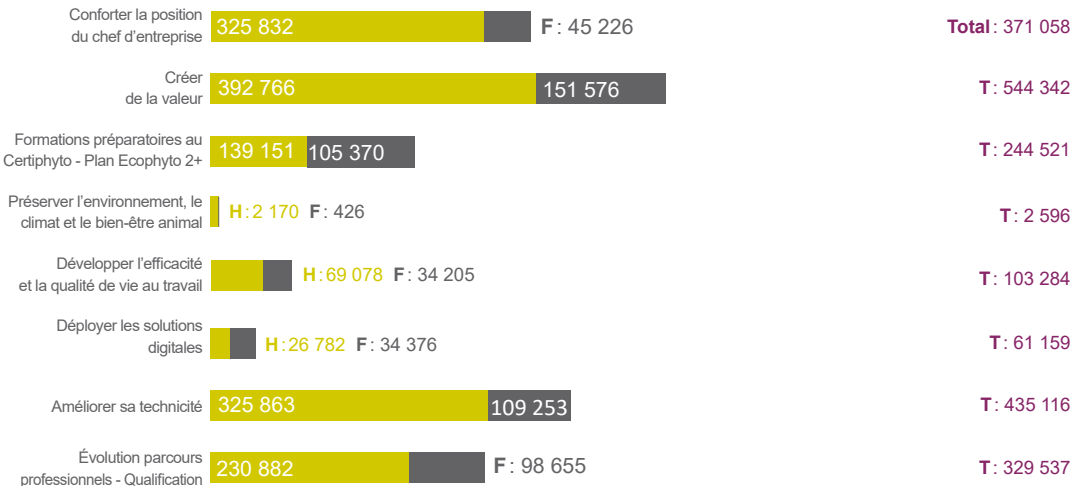
Prise en charge

Nombre d'heures de prise en charge par région

En 2021, VIVEA a financé 2 066 000 heures stagiaires contre 1 770 940 en 2020 soit une augmentation de 16,7 %. Cette augmentation du volume technique ne concerne pas les Hauts-de-France et la Guadeloupe qui affichent une diminution du nombre d'heures stagiaires.



Selon les thématiques du Plan stratégique



■ Hommes ■ Femmes